



URGENT

INFORMATION POUR LES PERSONNELS SOIGNANTS

Chères familles,

Pour vous aider dans vos missions à partir de ce samedi 21 mars 2020, nous ouvrirons nos établissements pour l'accueil de vos enfants la semaine complète (du samedi au samedi) dans la mesure de nos possibilités (bénévolat).

Il est rappelé que l'un des parents doit relever de la liste des Personnels Soignants et n'avoir aucun autre mode de garde possible.

Il vous faudra, lors de la dépose des enfants, vous munir d'une photocopie de votre carte de professionnel de santé et d'une attestation écrite sur l'honneur qu'aucun autre mode de garde n'est possible pour vous.

Nous ne pouvons accueillir les enfants malades : fièvre, toux, rhume, etc... (prise de température à l'arrivée le matin).

Merci encore pour votre travail.

Cordialement,

Le Chef d'Etablissement,

Madame BOURDELLE